



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LP120001996

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Electrotechnique et électronique de puissance

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des techniciens capables d'évoluer vers l'encadrement et la responsabilité d'affaires dans les métiers de l'électricité et des automatismes. Les compétences visées pourront s'exercer dans les secteurs traditionnels (industries électriques et électroniques, appareillages et instrumentation, production et transport d'énergie) ainsi que dans des domaines dynamisés par la pénétration de l'électronique et de ses applications, comme le transport (automobile, aérien, ferroviaire et naval). Cette spécialité permet aussi au diplômé de se préparer au secteur plus précis de la distribution électrique et de la commande des actionneurs.

Cette formation, ouverte en 2006, est unique sur le Grand-Ouest et est portée par l'IUT de Brest. Elle fait partie d'une offre plus globale sur le secteur avec : un DUT « Génie électrique et informatique industrielle » et deux licences professionnelles (LP « SARI » et LP « SEME »). Un partenariat existe avec l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie du Finistère permettant de délivrer avec la licence professionnelle un Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie : Assistant en ingénierie de la distribution électrique et automatismes associés.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	97 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	80 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	25 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquête interne à 6 et 10 mois)	80-90 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité a tous les atouts pour permettre aux étudiants qui en sont diplômés un bon parcours professionnels avec des perspectives d'évolution intéressantes. La formation est en adéquation avec les besoins des entreprises dans le bassin d'emploi ; ce qui permet une bonne insertion professionnelle (plus de 80 % des diplômés ont un emploi) et permet d'inscrire, depuis deux ans, une partie des étudiants en contrats de professionnalisation.

L'attractivité de la licence connaît une croissance continue chaque année et ne pose pas de problème pour le recrutement. Mais l'origine des étudiants n'est pas suffisamment diversifiée, aucun étudiant issu de L2 n'accède à cette formation. Ceci est d'autant plus regrettable que la formation propose des modules de remises à niveau.

Les recommandations de la précédente évaluation ont été prises en compte en impliquant davantage les professionnels. Ces derniers interviennent dans les enseignements à hauteur de 25 %, dans les contrats de professionnalisation, dans les stages et dans la validation du certificat de qualification paritaire de la métallurgie. Cependant, l'intervention des industriels dans le cœur de métier reste encore faible.

Les acteurs de cette licence savent être réactifs. Il existe effectivement un comité de pilotage (bien structuré) qui réfléchit sur les performances de la spécialité et réajuste, quand nécessaire, le contenu des enseignements. On pourrait regretter l'existence d'un véritable conseil de perfectionnement.

- Points forts :
 - Un taux de réussite très satisfaisant.
 - Une formation en adéquation avec le secteur industriel.
 - Une bonne attractivité.
 - Des inscriptions d'étudiants en contrats de professionnalisation.

- Points faibles :
 - Une participation moyenne des professionnels sur le cœur de métier.
 - Pas d'inscrits issus de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'effort engagé ces dernières années sur l'implication professionnelle doit se poursuivre en recentrant les enseignements des professionnels dans le cœur de métier.

Par ailleurs, des réflexions doivent être menées pour améliorer l'intégration des étudiants de L2 *via* la création de passerelles, pour accueillir davantage d'étudiants en formation continue (VAE...) et pour pérenniser la formation par alternance (contrats de professionnalisation...).

Enfin, il est important de bien différencier comité de pilotage et conseil de perfectionnement puis de les mettre en place pour les années futures.